



Retraité(e)s, ensemble, réagissons !

NON AU BLOCAGE DES PENSIONS DE RETRAITE ET AUX PRELEVEMENTS EXCESSIFS !

- ↪ Par décision du Premier ministre qui vient de confirmer le gel des pensions pour 2014, toute revalorisation des retraites est maintenant reportée, au mieux, à octobre 2015.
- ↪ La prime exceptionnelle de 40 " pour les pensions inférieures à 1 200" (3" par mois !) est bien loin de répondre aux attentes des retraités.
- ↪ La hausse du minimum-vieillesse annoncée de longue date, fera passer cette allocation de 792" à 800" (1% d'augmentation !), laissant toujours les personnes âgées concernées sous le seuil de pauvreté fixé à 987" .
- ↪ Alors que les dépenses contraintes (chauffage, alimentation, etc) ne subissent ni diminution, ni déflation, le pouvoir d'achat des retraités a été largement entamé ces dernières années par :
 - La disparition de la demi-part fiscale pour les veuves et veufs
 - La fiscalisation pour la majoration pour enfants
 - La hausse des dépenses de santé
 - L'augmentation récente de la TVA
 - L'instauration depuis le 1^{er} avril 2013 d'une taxe de 0,3%(CASA) au titre de la « solidarité »
- ↪ Les retraites complémentaires Agirc et Arrco, non revalorisées, sont menacées et leur pérennité est mise en doute.
- ↪ La loi d'adaptation de la société au vieillissement, actuellement en débat au Parlement, ne prévoit pas de financement suffisant pour financer les actions envisagées.

**Pour rappeler nos légitimes revendications
et pour soutenir la délégation intersyndicale qui sera reçue**

Rassemblement

devant la Préfecture au Puy-en-Velay

MARDI 30 SEPTEMBRE

à 10 heures

VENEZ NOMBREUX ! Nous comptons sur votre soutien !